



8, rue Claude Lewy
45073 ORLEANS CEDEX 2
☎ 02 38 51 82 82
Télécopie : 02 38 51 87 51
E-mail : javer-audit@javer.fr

SPARADRAP

Association loi 1901

48, rue de la Plaine
75020 Paris

SIRET : 395 056 534 00021

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2017



8, rue Claude Lewy
45073 ORLEANS CEDEX 2
☎ 02 38 51 82 82
Télécopie : 02 38 51 87 51
E-mail : javer-audit@javer.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Aux membres de l'association,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SPARADRAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie six du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables suivies par votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous avons procédé tout particulièrement à l'appréciation des approches retenues par l'association sur le tableau de suivi des Fonds dédiés, décrit dans les annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification des documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans, le 12 mars 2018
Le Commissaire aux comptes,

JAVER AUDIT



Anil Javer-Kala



**commissaire
aux comptes**

Bilan actif

SPARADRAP

Etats de synthèse au 31/12/2017

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	82 021	4 000	78 021	
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte		4 103	-4 103	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 585		4 585	
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	10 110	4 261	5 849	6 656
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 020		11 020	10 948
ACTIF IMMOBILISE	107 736	12 364	95 372	17 605
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	47 791		47 791	56 453
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	158 774		158 774	163 856
Autres créances	2 905		2 905	5 573
Divers				
Valeurs mobilières de placement	20 226		20 226	30 080
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	146 066		146 066	150 771
Charges constatées d'avance	3 333		3 333	
ACTIF CIRCULANT	379 094		379 094	406 733
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	486 830	12 364	474 466	424 337



Bilan passif

SPARADRAP

Etats de synthèse au 31/12/2017

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	120 107	76 564
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 213	43 544
Subventions d'investissement	53 918	
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	191 238	120 107
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	16 132	12 252
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 132	12 252
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	59 768	129 088
FONDS DEDIES	59 768	129 088
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 731	52 136
Dettes fiscales et sociales	72 158	69 422
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 771	1 332
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	42 668	40 000
DETTES	207 328	162 890
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	474 466	424 337



Compte de résultat

SPARADRAP

Etats de synthèse au 31/12/2017

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises						
Production vendue	540 706	75,36	473 975	60,14	66 731	14,08
Production stockée			2 407	0,31	-2 407	-100,00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	84 979	11,84	231 059	29,32	-146 080	-63,22
Reprises et Transferts de charge	129 469	18,04	43 440	5,51	86 029	198,04
Cotisations	91 801	12,79	83 035	10,54	8 765	10,56
Autres produits	593	0,08			593	
Produits d'exploitation	847 549	118,13	833 916	105,82	13 633	1,63
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises	8 662	1,21			8 662	
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	371 154	51,73	316 184	40,12	54 969	17,39
Impôts et taxes	9 025	1,26	6 133	0,78	2 892	47,15
Salaires et Traitements	260 789	36,35	240 939	30,57	19 850	8,24
Charges sociales	108 976	15,19	102 128	12,96	6 848	6,70
Amortissements et provisions	69 900	9,74	100 491	12,75	-30 590	-30,44
Autres charges	6 292	0,88	5 211	0,66	1 081	20,74
Charges d'exploitation	834 798	116,35	771 086	97,84	63 712	8,26
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 751	1,78	62 830	7,97	-50 079	-79,71
Opérations faites en commun						
Produits financiers	146	0,02	2		145	NS
Charges financières						
Résultat financier	146	0,02	2		145	NS
RESULTAT COURANT	12 897	1,80	62 831	7,97	-49 934	-79,47
Produits exceptionnels	4 316	0,60	12 127	1,54	-7 812	-64,41
Charges exceptionnelles			31 415	3,99	-31 415	-100,00
Résultat exceptionnel	4 316	0,60	-19 288	-2,45	23 603	-122,37
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	17 213	2,40	43 544	5,53	-26 331	-60,47
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
Total des charges						

SPARADRAP



Annexe

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des créances et des dettes
- Charges à payer
- Charges constatées d'avance
- Produits constatés d'avance

AUTRES INFORMATIONS ET DETAILS

- Tableau des fonds dédiés
- Legs et donations
- Tableau des fonds associatifs
- Effectif moyen

COMPTE D'EMPLOI RESSOURCES

- CER
- Annexes du CER



Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des comptes annuels des Associations (Règlement N°99-01 du 16 février 1999 et suivants).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de l'exercice présente un total de : **474.466** Euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégage ainsi un résultat positif de : **17.213** Euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2017 et finit le 31/12/2017. Il a une durée de 12 mois.

Seules, sont exprimées les informations significatives.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisations des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciations est constituée de la différence.

Stock et en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, hors frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Informations complémentaires

Engagement de retraites :

Les engagements de retraites ont donné lieu à constitution d'une provision globale de : 16 132 €.

Les plus fortes rémunérations :

Les trois plus fortes rémunérations se sont élevées pour l'année à : 128 638 €.

Les provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les fonds dédiés :

Les fonds dédiés sont constitués des dépenses restant à engager et de la valorisation des salaires et charges sur les projets retenus en 2017 et se poursuivant en 2018.

Immobilisations

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	B	C	D
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	0	82 021	0	82 021
Immobilisations corporelles : Instal, agencement, aménagement	7 700	4 585	0	12 285
Immobilisations corporelles : Matériel de bureau, informatique et mot	1 188	1 223	0	2 411
Immobilisations financières	10 948	72	0	11 020
TOTAL	19 836	87 901	0	107 737

La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes ($A + B - C = D$).

L'association a investi dans un nouveau logiciel de gestion de contenu et a procédé à une mise à jour profonde du site Internet qui sera opérationnel début 2018.



Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	B	C	D
	Amortissement début exercice	Dotations	Diminutions	Amortissement au 31/12
Immobilisations incorporelles	0	8 103	0	8 103
Immobilisations corporelles : Instal, agencement, aménagement	1 253	1 646	0	2 899
Immobilisations corporelles : Matériel de bureau, informatique et mob	978	383	0	1 361
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	2 231	10 132	0	12 363

Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes ($A + B - C = D$).

Provisions

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A	B	C	D
	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE
Provisions réglementées	0	0	0	0
Provisions pour risques	12 252	3 880	0	16 132
Provisions pour charges	0	0	0	0
Provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL	12 252	3 880	0	16 132

Créances et Dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts (1)	0	0	0
Autres	11 020	0	11 020
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	158 774	158 774	0
Personnel et comptes rattachés	60	60	0
Sécurité Sociales et autres organismes sociaux	886	886	0
Autres	1 960	0	0
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0
TOTAL DES CREANCES	172 699	159 720	11 020
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	90 731	90 731	0	0
Dettes fiscales et sociales	72 158	72 158	0	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0	0	0
Autres dettes	1 771	1 771	0	0
Produits constatés d'avance	42 668	42 668	0	0
TOTAL	207 328	207 328	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges à payer

Total des Charges à payer	Détail	TOTAL au 31/12
RUBRIQUES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 758
Factures fournisseurs non parvenues	29 758	
Dettes Fiscales et Sociales		28 197
Congés à payer	18 277	
Charges sociales sur CP	9 410	
Autres Charges sociales	510	
Autres dettes		
TOTAL	57 955	57 955

Charges constatées d'avance

Non significatif

Produits constatés d'avance

	Charges d'exploitation
Produits constatés d'avance	42 668
TOTAL	42 668



Tableau de suivi des fonds dédiés

Projet	Mission(s)	Fonds dédiés au 31/12/2014	Emploi des fonds dédiés 2014 en 2015	Fonds dédiés au 31/12/2015	Emploi des fonds dédiés 2015 en 2016	Fonds dédiés au 31/12/2016	Emploi des fonds dédiés 2016 en 2017	Fonds dédiés au 31/12/2017
Guide deuil périnatal - SPAMA	Mission 1	30 000	30 000					
Manuel Hypnoanalgésie	Mission 2	10 000	10 000					
Guide mal-être ados	Mission 1	12 453	12 453					
Guide migraine ados	Mission 1	10 450	10 450					
Guide parents soins palliatifs	Mission 1	28 340	28 340					
Salaires WEB	Missions 1 et 2	4 026	4 026					
Disque horaire chir. ambulatoire	Mission 1	5 565	5 565					
Site Internet espace médicaments	Mission 1			16 400	16 400			
Permanence dans les hôpitaux	Mission 1 et 2			8 300	8 300			
Film Peau à Peau	Mission 2			11 010	11 010			
Manuel Hypnoanalgésie	Mission 2			4 880	4 880			
Outils de communication	Mission 1 et 2			2 400	2 400			
Transfusion sanguine	Mission 1					5 700	5 700	
Site WEB	Mission 1 + 2					46 055	46 055	
Film Peau à Peau	Mission 2					34 133	34 133	
Guide Ophtalmo	Mission 1					31 766	31 766	
Outils de communication	Mission 1 + 2					1 841	1 841	
Outils de formation	Mission 2					1 593	1 593	
Conceptions du système d'information	Mission 1 + 2					8 000	8 000	
Guide "le docteur des yeux"	Mission 1							17 587
Concours "favoriser le rôle des proches"	Mission 2							13 420
Notre mallette d'information onco hémato	Mission 1							28 761
TOTAUX		100 834	100 834	42 990	42 990	129 088	129 088	59 768

Mission 1 : « informer et conseiller les familles sur les soins et examens »

Mission 2 : « Sensibiliser et former les professionnels de santé pour faire évoluer les pratiques »

Legs et donations

NEANT

Tableau de suivi des fonds associatifs

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D
RUBRIQUES	DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN DE L'EXERCICE
Fonds associatifs	0	0	0	0
Réport à nouveau	76 564	43 544	0	120 108
Résultat de l'exercice	43 544	17 213	43 544	17 213
Subventions d'investissement		53 918		53 918
TOTAL	120 108	114 675	43 544	191 239



Effectif moyen

Effectif moyen par catégorie	Personnel salarié	
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	8	

Valorisation du Bénévolat

Répartition	Nbre heures	Valorisation €
Missions sociales	1 491	44 715
Frais de fonctionnement	604.50	18 135
TOTAL :		62 850 €

La valorisation financière correspond à la moyenne du taux horaire des salariés de l'association (30 € de l'heure ou environ 2 fois le SMIC ; Réf. 2014).



Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS 2017	Emplois de N = Compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES 2017	Ressources collectées sur N =compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1 - MISSIONS SOCIALES* (ST1)	690 517	78 297	REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE (T1)	90 820	0
1.1 Réalisées en France			1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (T2)		90 820
Informier et conseiller les familles sur toute situation de soin ou examen médical	237 570	55 197	1.1 Dons et legs collectés	21 464	21 464
Former et sensibiliser les professionnels de la santé	452 947	23 101	• Dons manuels non affectés	69 356	69 356
			• Dons manuels affectés aux missions sociales		
			• Legs et autres libéralités non affectés		
			• Legs et autres libéralités affectés		
1.2 Réalisées à l'étranger			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Actions réalisées directement			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public affecté à un projet		
Versement à un organisme central ou d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (ST2)	36 714	12 523			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	12 523	12 523			
2.2 Frais de recherche des fonds privés et publics	24 190				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (ST3)	47 799	90 820	2 - AUTRES FONDS PRIVES	81 979	
(T3=ST1+ST2+ST3)			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 000	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT			4 - AUTRES PRODUITS (diffusion, formation, adhésions, rembrats, produits exceptionnels)	547 124	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS					
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	59 768		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	722 923	
			II - REPRISE DES PROVISIONS		
			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	129 088	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (T4)		
			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	17 213		VI - TOTAL GENERAL (T2+T4)	852 011	90 820
V - TOTAL GENERAL	852 011	0			
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5 bis)			VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		90 820
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)		90 820			
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2+T4-T6)		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	73 715 €		Bénévolat	62 850 €	
Frais de recherche de fonds	0 €		Prestations en nature	29 000 €	
Frais de fonctionnement et autres charges	18 135 €		Dons en nature		
Total	91 850 €		Total	91 850 €	

Annexes au Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Réf CER	Rubrique CER	Concept général et application à l'association SPARADRAP	Commentaires - Résultats 2017
	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	Ressources non dédiées par le donateur.	Toutes les ressources 2017 collectées auprès du public ont été utilisées en 2017.
1	Ressources collectées auprès du public		
1.1	Dons manuels non affectés	Dons de particuliers ou d'entreprises pour soutenir globalement l'association et pour lesquels cette dernière a établi un reçu fiscal. Ils sont utilisés pour couvrir les frais d'appel à la générosité du public, le restant est attribué par moitié aux deux missions.	Le montant total est de 21 484 € dont 12 523 € financent la recherche des fonds et les 8 941 € restant financent par moitié les deux missions sociales.
1.1	Legs et autres libéralités non affectées	Non concerné	Néant
1.1	Dons manuels affectés	Dons de particuliers ou d'entreprises qui ont exprimé la volonté qu'ils soient consacrés à une action particulière et pour lesquels a été établi un reçu fiscal.	Le montant de 69 356 € de dons affectés ont financé la refonte du site Internet (4 000 € de Meilleure Assurance.com + 412 € de dons de divers orga), le Film "Peau à peau" (700 € de divers orga + 438 € de dons ponctuels), le concours "Favoriser le rôle des proches" (4 000 € de Abbvie + 10 000 € de Driving Bay + 1 000 € d'Emeraude Solidaire + 277 € de dons ponctuels), le projet d'étude "Notre Mallette d'information onco hématolo" (38 000 € de la Fondation Autosphère + 10 010 € de Walt Disney Compagnie + 500 € Mutame Normandie) et le secteur sensibilisation (19 € de dons d'organisme).
1.1	Manifestations vie associative (collectes dédiées)	Non concerné	Néant
1.1	Legs et autres libéralités affectés	Non concerné	Néant
1.1	Produits de la générosité du public collectée à l'étranger	Non concerné	Néant
1.2	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	Revenus de manifestations (kermesse, spectacle, course...) ou ventes de dons en nature. Eventuelle vente de produits dérivés (tee-shirt, pins, magnet...)	
2	Autres fonds privés	Il s'agit ici de mécénat ou de subventions dédiées par des fondations, entreprises ou associations.	L'ensemble des fonds privés s'élève à 81 979 €.
2	Fonds privés (subventions dédiées d'origine privée)		
3	Subventions et autres concours publics		
3	Subventions et autres concours publics (subventions d'exploitation; subventions dédiées d'origine publique)	L'association reçoit uniquement des subventions dédiées aux différentes actions. Les principaux partenaires publics ont été, ou sont : le Ministère de la santé (DGS), la Région Ile de France (CRIF), l'Inpes, l'Agence régionale de santé Ile de France (ARSIDF) et Etablissement Français du Sang.	Les 3 000 € de subventions publiques dédiées proviennent de l'Etablissement Français du Sang. Direction Générale de la Santé (10 000 €) a financé l'investissement de la refonte du site.
4	Autres produits		
4	Autres produits d'exploitation (adhésions, autres produits...)	Il s'agit de revenus propres de l'organisation : - adhésions - diffusion de documents pédagogiques, variation de stock - formation continue - remboursement divers (frais d'envois, déplacements, remboursements formation...) - prestation (conseils en aménagements, rédaction d'articles, interventions publiques...) - cession de droits (textes, images, vidéo) - produits exceptionnels (financiers, autres...)	Il se monte à 547 123 € - adhésions : 980 € - diffusion de documents pédagogiques : 232 560 € - formation continue : 270 297 € - remboursements divers et transfert de charges : 25 513 € + 6540€ - cession de droits (textes, images) : 5 797 € - produits exceptionnels : 1 333 € (381+213+146+593) - Qt part sub invest au CR : 4 103€
4	Produits relevant d'autres activités que les missions sociales	Il s'agit des produits correspondant aux activités mentionnées en emploi sous la rubrique "autres activités".	Néant
II	Reprise de provision (produits financiers)	Il s'agit de la dotation pour dépréciation réalisée l'année précédente correspondant aux moins values latentes sur les placements financiers.	Néant
III	Reprises de ressources affectées aux missions sociales et non utilisées	Part des fonds dédiés antérieurs utilisés au cours de l'exercice.	Néant
	Contributions volontaires en nature	Différents bénévoles aident l'association SPARADRAP : les administrateurs, les bénévoles réguliers ou ponctuels (qui effectuent des tâches très variées) et les personnes qui participent à l'élaboration des outils pédagogiques. Une estimation du nombre d'heures effectuées par les bénévoles est réalisée par les bénévoles eux-mêmes, la direction et/ou les responsables via un tableau récapitulatif précisant le nom des personnes, les tâches effectuées et si possible les dates de réalisation.	La totalité des fonds dédiés de 129 088 € a été utilisée. Voir le tableau détaillé des fonds dédiés.
	Bénévolat	La valorisation financière correspond à la moyenne du taux horaire des salariés de l'association.	La valorisation correspond à 30 € de l'heure (ou environ 2 fois le SMC).

Réf CER	Missions sociales	Rubrique CER	Concept général et application à l'association SPARADRAP	Commentaires - Résultats 2017
1	SPARADRAP a deux missions : 1 - Informer et conseiller les familles sur toute situation de soin ou examen médical 2 - Sensibiliser et former les professionnels de la santé et de la petite enfance pour faire évoluer les pratiques vers plus de respect des besoins des enfants		L'ensemble des coûts de chaque mission supportés par l'association est identifié. Ces coûts disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée. Certaines actions s'adressent principalement aux familles, d'autres aux professionnels. Pour celles qui s'adressent aux deux publics, les coûts sont répartis à égalité par moitié à chacune des missions. Ces missions et leur mode de répartition sont validés par le CA en fonction des statuts et de la vocation de SPARADRAP.	Validés par le CA du 20 mars 2014
1.1	Réalisées en France		L'ensemble des missions est réalisé en France	
	Actions réalisées directement		L'ensemble des missions est réalisé directement	
	Mission 1 : Informer et conseiller les familles Par des activités permanentes (réparties par moitié sur les 2 missions) : - actions de sensibilisation (conférence, groupe de travail) - animation d'un site Internet - diffusion d'outils pédagogiques - conseiller et orienter Par des activités ponctuelles - édition de documents pratiques illustrés pour informer enfants, adolescents ou parents (guide, fiche, livrets, poster, jeux...)		Chaque action comporte des frais spécifiques : étude préalable, réalisation proprement dite, suivi, évaluation. Les achats et les charges spécifiques d'une action résultent d'une imputation directe. Certaines actions (ponctuelles) varient chaque année. Le coût des salaires et des charges sociales correspond au temps passé par chaque salarié sur chacune des actions. Celui-ci est mesuré en journées de travail apprécié à partir d'une grille d'évaluation du temps annuelle remplie par les salariés et validée par la directrice. Le CA valide l'imputation. Cinq postes de dépenses (loyer, assurance, EDF, photocopies et téléphone) sont ventilés au prorata des jours travaillés sur chacune des actions (missions, recherche de fonds et fonctionnement).	Le temps travaillé 2017 est évalué par les salariés. Le coût de la mission est de 237 570 €. Le nombre de jours travaillés par les différents membres de l'équipe sur cette mission 1 équivaut à 387 jours, correspondant à 25% du temps global travaillé.
	Mission 2 : sensibiliser et former les professionnels Par une activité permanente destinée uniquement aux professionnels - actions de formation continue Par des activités permanentes (réparties par moitié sur les 2 missions) : - actions de sensibilisation (interventions publiques, articles, stands...) - animation d'un site Internet - diffusion d'outils pédagogiques - conseiller et orienter Par des activités ponctuelles - création d'outils de formation (films, guides, outils d'évaluation...)		Chaque action comporte des frais spécifiques : étude préalable, réalisation proprement dite, suivi, évaluation. Les achats et les charges spécifiques d'une action résultent d'une imputation directe. Certaines actions (ponctuelles) varient chaque année. Le coût des salaires et des charges sociales correspond au temps passé par chaque salarié sur chacune des actions. Celui-ci est mesuré en journées de travail apprécié à partir d'une grille d'évaluation du temps annuelle remplie par les salariés et validée par la directrice. Le CA valide l'imputation. Cinq postes de dépenses (loyer, assurance, EDF, photocopies et téléphone) sont ventilés au prorata des jours travaillés sur chacune des actions (missions, recherche de fonds et fonctionnement).	Le coût de la mission est de 452 947 €. Le nombre de jours travaillés par les différents membres de l'équipe sur cette mission 2 équivaut à 642 jours, correspondant à 42 % du temps global travaillé.
1.2	Réalisées à l'étranger		Aucune action n'est réalisée à l'étranger	



2	Frais de recherche de fonds Frais d'appel et de traitement des dons (appel public à la générosité (APG))	Ces frais comprennent uniquement les salaires liés : - aux appels aux dons par voie numérique : annonce sur le site Internet et envoi d'e-mailing - aux appels aux dons imprimés : mention sur le catalogue annuel de diffusion, impression de feuillets joints aux expéditions de documents et/ou donnés au siège de l'association ou sur les stands. - au traitement des dons (émission de reçu fiscaux, dépôt banque, suivi du fichier). Ils pourraient comprendre des frais d'impression, de prestataires, extérieurs ou des frais d'envoi. L'association ne peut pas actuellement recevoir de legs	Le coût s'élève à 12 523 € pour une collecte de 21 464 €. Le nombre de jours travaillés par les différents membres de l'équipe sur l'APG équivaut à 29 jours, correspondant à 2 % du temps global travaillé.
	Frais d'appel et de traitement des legs (autres achats et charges externes)	Néant	
2.2	Frais de recherche des fonds publics et privés	Ces frais comprennent les salaires liés à la prospection et au suivi des partenaires potentiels par l'équipe salariée. Les frais de déplacements de l'équipe et des bénévoles et les éventuels frais de réception, sont comptabilisés dans les frais de fonctionnement	Le coût de la recherche des fonds privés et publics est de 24 190 €, pour une collecte de 175 799€. Le nombre de jours travaillés par les différents membres de l'équipe sur la recherche de fonds (publics et privés) équivaut à 59 jours, correspondant à 4 % du temps global travaillé.
3	Frais de fonctionnement	Sont comptabilisés ici toutes les charges fixes de fonctionnement de l'association (fournitures, loyer, assurance, courrier, téléphone, taxes diverses...) et les salaires de la coordination générale non liés aux missions sociales (réunion d'équipe, organisation des réunions de Bureau / CA / AG, rapports d'activité, comptabilité, communication générale). Certains postes (loyer, assurance, EDF, photocopies, téléphone) sont en partie réimputés sur les missions au prorata des jours travaillés (voir détail annexe Frais indirects - Temps travaillé). Ce poste comprend la taxe sur les salaires et la formation professionnelle continue. L'ensemble est comptabilisé dans les charges salariales. Sont comptabilisés dans les frais de fonctionnement et des projets.	Le coût des frais de gestion est de 47 799 €. Le nombre de jours travaillés par les différents membres de l'équipe sur le fonctionnement équivaut à 420 jours, correspondant à 27 % du temps global travaillé.
	Impôts et taxes	Néant	
	Dotation aux amortissements	2 029 € dans les frais généraux, 4 103 € pour le projet WEB et 4 000 € pour la diffusion.	
	Autres frais financiers	Néant	
	Frais des autres activités	Néant	
	Dotation pour dépréciation	Néant	
III	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Il s'agit des subventions ou des dons affectés à des actions précises qui n'ont pu être réalisées ou finalisées dans l'année.	Le montant global est de 59 768 € réparti selon les missions : Mission 1 = 46 348 € Mission 2 = 13 420 € Voir le tableau détaillé des fonds dédiés (p14)





8, rue Claude Lewy
45073 ORLEANS CEDEX 2
☎ 02 38 51 82 82
Télécopie : 02 38 51 87 51
E-mail : javer-audit@javer.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Orléans, le 12 mars 2018,

Le commissaire aux comptes

JAVER AUDIT

Anil Javer-Kala



commissaire
aux comptes

